



Primum Africa Consulting
Mermoz Extension, Lot 12, N°5
BP 45680 Dakar Fann (Sénégal)
Tel: +221 827 52 54 – Fax: +221 33 827 52 55
Email: contact@primumafrika.com
Site web: www.primumafrika.com



RCN Justice & Démocratie ASBL
Boulevard Adolphe Max 13-17 – 1000 Bruxelles (Belgique)
Tél: +32.2. 347 02 70 – Fax: +32.2. 347 77 99
Email : info@rcn-ong.be
Site Internet : www.rcn-ong.be



Cabinet MAGI Communications
BP 4543 – N'Djaména (Tchad)
Tél: +235 52 52 30/ 29 34 18/ 27 17 63
Email : maogilmagi@gmail.com



FICHE PROGRAMME - CAE

Sensibilisation de la population aux activités menées par les Chambres Africaines Extraordinaires

Durée du projet	3 ans (2014-2017)
Financement	- Fonds des Chambres africaines extraordinaires - Royaume des Pays-Bas - Royaume de la Belgique - Radio Netherlands Worldwide
Partenaires de mise en œuvre	- MAGI communications (MAGI) Tchad - Primum Africa Consulting (PAC) Sénégal

1. Présentation du Consortium de sensibilisation

Les Chambres africaines extraordinaires (CAE), inaugurées en 2013 à Dakar, étaient chargées de juger les principaux responsables des crimes internationaux commis au Tchad entre le 7/06/1982 et le 1/12/1990. Seul l'ex-président du Tchad, Hissain Habré a pu être jugé. Le 27/04/2017, il a été condamné définitivement à la réclusion à perpétuité pour crimes contre l'humanité, de guerre et tortures. Il doit aussi indemniser 7396 victimes qui s'étaient constituées parties civiles. La sensibilisation est assurée par un consortium réunissant deux cabinets de communication et RCN Justice & Démocratie.

2. Zones d'intervention du projet

Les activités de sensibilisation sont essentiellement menées sur le territoire tchadien et sénégalais :



Au Tchad les activités ont été organisées par région : le Sud où la population a particulièrement souffert, suite à l'opposition des CODOS (Comités d'Autodéfense) au régime de Habré; le Centre où la population Hadjeraï a été victime et l'Est suite à l'oppression des Zaghawas. Des activités se sont déroulées également en Europe et dans d'autres pays africains.

3. Enjeux

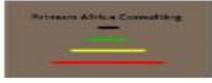
Pour la première fois dans l'histoire un ancien président a été jugé sur base de compétence universelle « par et pour l'Afrique ». Comme le procès avait lieu devant des chambres mixtes créées au sein des juridictions sénégalaises, la sensibilisation est nécessaire afin de rapprocher la population tchadienne de cette justice.

4. Logique d'intervention du projet

La sensibilisation consiste en un ensemble d'activités menées auprès des populations cibles. Sont particulièrement visés par ces activités : les victimes et leurs familles ; les femmes ; les médias ; les organisations de la société civile (OSC), les leaders d'opinions.

Les activités sont menées de façon neutre et indépendante des différents intérêts. Elles ont été adaptées au fur et à mesure aux





Primum Africa Consulting
Mermoz Extension, Lot 12, N°5
BP 45680 Dakar Fann (Sénégal)
Tel: +221 827 52 54 – Fax: +221 33 827 52 55
Email: contact@primumafrica.com
Site web: www.primumafrica.com



RCN Justice & Démocratie ASBL
Boulevard Adolphe Max 13-17 – 1000 Bruxelles (Belgique)
Tél: +32.2. 347 02 70 – Fax: +32.2. 347 77 99
Email : info@rcn-ong.be
Site Internet : www.rcn-ong.be



Cabinet MAGI Communications
BP 4543 – N'Djaména (Tchad)
Tél: +235 52 52 30/ 29 34 18/ 27 17 63
Email : maogilmagi@gmail.com



FICHE PROGRAMME - CAE

Sensibilisation de la population aux activités menées par les Chambres Africaines Extraordinaires

préoccupations rencontrées au niveau de la population. Le consortium a mené ses activités au **plus proche** des populations.

5. Résultats et principales activités

- **Les populations tchadiennes et sénégalaises sont informées**

- **Emissions radiophoniques diffusées auprès d'une large audience**

Diffusées en français, en arabe, en sara et en de nombreuses langues locales par douze radios communautaires, elles ont joué un rôle essentiel car ce média est le plus suivi au Tchad.

- **Plateforme interactive et réseaux sociaux**

Un site internet donne des informations essentielles sur le fonctionnement des CAE, qui sont amplifiées grâce aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter). <http://forumchambresafriaines.org/>.

- **L'organisation de nombreux débats publics**

Les populations y posaient des questions et débattaient avec les acteurs de l'affaire. Ils se sont tenus également dans d'autres pays d'Afrique (Sénégal, RDC, Rwanda, Burundi, RCA, Arique S-du Sud, Cameroun, Ghana, Benin...) et en Belgique.

- **les victimes sont informées par une sensibilisation pérennisée**

- **L'organisation de sessions de dialogue avec les victimes**

Ces rencontres offraient un cadre à part aux victimes pour s'informer et poser des questions aux acteurs du procès et membres du consortium. Ces rencontres ont été très suivies par les victimes.

- **La démultiplication des activités de sensibilisation**

Sept coalitions d'OSC ont organisé de nombreuses projections du film didactique dans des ciné-clubs locaux suivis de débats-publics. Ces projections ont remporté un grand succès.

- **La production d'un support de sensibilisation**

Un dépliant synthétique a été diffusé auprès des victimes. Il explique le fonctionnement des CAE ainsi que les raisons du verdict de première instance et d'appel. Il est très utilisé notamment par les OSC.

- **L'apport des CAE est documenté et préservé**

- **La production d'un film didactique**

Un film explicatif a été produit et enrichi au fur et à mesure de l'avancé du procès. Il donne à la population la possibilité de « voir » le procès.

- **La mise à disposition des archives du procès**

Durant toutes les étapes du procès de nombreux documents ont été collectés. Il s'agit d'une source très complète de cette procédure judiciaire inédite.

Pour plus d'informations :

Sur la sensibilisation : bulletin n°46 de RCN Justice & Démocratie à l'adresse suivante : http://www.rcnong.be/IMG/pdf/bulletin_46.pdf

Sur le procès Habré bulletin n°48 de RCN Justice & Démocratie à l'adresse suivante : http://www.rcn-ong.be/IMG/pdf/bulletin_48_final.pdf

Contacts :

Franck Petit : Chef d'équipe et expert en communication, franckpetit2013@gmail.com

Martien Schotsmans, Direction RCN Justice & Démocratie : martien.schotsmans@rcn-ong.be Tel : +32 (0)2.347.02.70